

## 20<sup>e</sup> anniversaire pour le Syndicat des employés des établissements commerciaux de Granby et région (CSD) - Section Saint-Jacques

Par Réjean Audy et Jacques Désy

À l'automne 1986, les travailleurs de Provigo Saint-Jacques (ARG) commençaient une dure bataille contre l'organisation syndicale qui les représentait alors. Cette dernière avait négocié « à la baisse » la nouvelle convention collective de travail : les travailleurs devaient subir une diminution de 1,50 \$ l'heure. C'est beaucoup d'argent aujourd'hui, imaginez il y a vingt ans! Ce qui avait mis le feu aux poudres, à l'époque, c'est que l'organisation syndicale en place recommandait fortement aux membres du syndicat l'acceptation des offres.


C'est alors que les salariés décidaient de venir frapper à la porte de la **Centrale des syndicats démocratiques (CSD)**. Il n'y eut pas de promesses de résultats, qu'un engagement ferme de détermination et d'efforts. Le changement était enclenché.

Il s'ensuivit une lutte de plus de quatre mois, se soldant par un scrutin secret tenu par le ministère du Travail. C'est par une très forte majorité que les membres optaient pour la CSD, malgré les mensonges, les menaces et l'intimidation. Le 5 mai 1987, le Syndicat des employés des établissements commerciaux de Granby et région (CSD) (section St-Jacques) obtenait son accréditation syndicale.

Une autre grande étape commençait : celle de la négociation pour le renouvellement de leur convention collective. D'un côté, l'employeur tenait à l'entente préalablement obtenue, de l'autre, les salariés venaient de démontrer clairement pendant le débat syndical qu'il n'en était pas question. Après une vingtaine de séances de négociation et de conciliation sans résultat probant, le syndicat déclenchait, le 28 avril 1988, une grève de durée illimitée.

Ce conflit de travail a fait l'histoire dans la région par sa couverture médiatique et les attaques virulentes de part et d'autre. Ce dossier occupait toute la place publique : le maire, le député, le président de Provigo, le président de la CSD, **Jean-Paul Héту**, tous sont intervenus pour dénouer l'impasse.

Enfin, après 25 mois de lutte, les salariés reprenaient le travail avec en poche la récupération de leurs conditions de travail. Imaginez ce que représente ce 1,50 \$ l'heure récupéré par ce conflit? Mais les travailleurs ont gagné bien plus, ils ont acquis la reconnaissance de l'employeur qui, dorénavant, doit composer avec des femmes et des hommes prêts à défendre leurs principes jusqu'au bout, appuyés par une organisation syndicale, la CSD, capable de les soutenir.

Depuis vingt ans, le syndicat, appuyé par ses membres, a su prendre les bonnes décisions et il a eu gain de cause. Aujourd'hui, en ce vingtième anniversaire d'affiliation à la CSD, le combat se poursuit toujours pour le respect des conditions de travail et de vie de tous les salariés et ce, dans la démocratie. 



Réjean Audy, coordonnateur régional CSD région Richelieu-Yamaska, Luc Bédard, président du syndicat depuis son affiliation à la CSD et Serge Tremblay, trésorier de la CSD qui, il y a 20 ans, a travaillé sur le dossier de l'organisation du syndicat et sa venue à la CSD.

## La CSD participera à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ)

par Normand Pépin

Le gouvernement du Québec a créé la CAAAQ pour dessiner une vision à long terme pour deux secteurs de premier plan au Québec, l'agriculture et l'agroalimentaire. À cette fin, deux rencontres du secteur agroalimentaire de la **Centrale des syndicats démocratiques (CSD)** ont eu lieu afin de recueillir les réponses des membres de la CSD aux questions posées dans le document de consultation de la CAAAQ intitulé : « Agriculture et agroalimentaire : choisir l'avenir ». Un document de vulgarisation avait été préparé à cet effet par le service de la recherche de la centrale. La CAAAQ clôturera ses travaux par des audiences nationales, à Québec et à Montréal, en septembre 2007. 